



Nouméa, le 26 mars 2018

ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur,

Vous allez recevoir le matériel nécessaire pour participer au vote concernant l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration qui aura lieu :

le jeudi 4 Avril 2017 de 7 h 00 à 11 H 00

Je vous précise que vous pouvez voter selon les modalités ci-dessous :

- Soit en vous déplaçant au collège le **jeudi 4 avril entre 7 h 00 et 11 H 00** pour déposer vous-même votre enveloppe dans l'urne qui sera située dans la salle d'étude du collège.
- Soit en votant par correspondance en respectant les consignes indiquées.

Attention : Vous devez voter pour une liste entière, tout bulletin raturé sera compté comme nul.

Je compte sur la participation de chaque parent en tant qu'électeur.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mon dévouement.

Le principal,



Le Principal

COLLEGE G. BAUDOIN
NOUMÉA - N.C. X.

Michel Feauveau